

M. STICK: La chose ne s'est jamais vue, n'est-ce pas? On veut tenter l'expérience?

L'hon. M. PEARSON: Précisément.

M. GREEN: Une telle armée des Nations Unies est-elle réellement en voie d'être mise sur pied?

L'hon. M. PEARSON: Je ne sais pas si l'on a donné suite au projet. Mais la question d'affecter des contingents nationaux au service des Nations Unies a été étudiée et l'est actuellement par un comité des Nations Unies, en conformité d'une résolution adoptée à la dernière session de l'Assemblée générale, et ce comité—le comité des mesures collectives—doit faire rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. GREEN: Combien de pays ont fourni des troupes aux Nations Unies?

L'hon. M. PEARSON: Je n'en puis vous répondre de but en blanc, mais je vais essayer de vous obtenir des renseignements.

M. GRAYDON: Monsieur le président, où en est par exemple, le projet de mettre sur pied une police internationale? Dans l'esprit du ministre et de quelques-uns de nos collègues, je suppose que cette police sera une force considérable, au sein de laquelle les États membres des Nations Unies seraient représentés par leurs détachements respectifs. Quand la première charte en fut instituée, une cinquantaine de nations semblaient s'être entendues, après discussion du projet, pour mettre fin à toute agression de la part de quelque autre nation plus petite, dont la conduite alors serait justiciable d'une institution policière? N'est-il pas difficile, dans un monde divisé par le milieu, comme il l'est actuellement, de créer une police internationale, qui comptera dans ses rangs des communistes venus des quatre coins de l'univers? Comment user d'un tel instrument pour conserver la paix, parce qu'il me semble que, dans un monde ainsi divisé, le problème qui se pose diffère énormément de ce qu'il était lorsque le conseil de sécurité fut institué et ses règlements d'exécution établis.

L'hon. M. PEARSON: C'est vrai. Vous n'ignorez pas qu'à San Francisco, notre programme et notre ligne de conduite se sont inspirés, pour une bonne part du principe de l'unanimité des grandes puissances, si cette unanimité n'existait plus, nous serions en droit d'estimer que les Nations Unies deviendraient impuissantes à diriger efficacement une force policière. Comme vous venez de l'indiquer, monsieur Graydon, la situation n'est plus la même aujourd'hui. Si les délégués de l'U.R.S.S. n'avaient pas été, par pur hasard, absents aux séances de juin dernier du Conseil de sécurité, on peut même dire que le geste décisif qui a été posé en ce domaine n'aurait pas été posé. Pour ce qui est du projet de mettre actuellement sur pied une force internationale—et de confondre dans les rangs de cette armée communistes et non communistes,—il semble peu réalisable, parce que le Bloc soviétique s'est opposé, l'an dernier, aux résolutions présentées à cet effet à l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. GRAYDON: Même si les Rouges approuvaient le projet d'une force internationale, ils pourraient en empêcher la réalisation par un simple veto, comme ils le font à tout propos au sein du Conseil de sécurité. Car je ne puis concevoir rien de pire que d'essayer d'envoyer outre-mer une police internationale dans les rangs de laquelle des communistes se battraient au côté de nos propres soldats, pour forcer quelque pays à garder la paix. Toute l'entreprise me paraît vouée à un échec. Le seul moyen de réussir est sans doute de prendre des dispositions pour que les pays en deçà du rideau de fer aient une armée de prête lorsque l'Assemblée générale, à la majorité des voix, rendra, par exemple, une décision comme celle qu'elle rendait l'automne dernier, et lancera un ordre de combat.